

SECTION 1 : PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: Speed Grip Bare Metal Seam Sealer
Numéro de fiche signalétique du fabricant: 06398
Nom du fabricant: Saint-Gobain Abrasives, Inc.
Adresse: 1 New Bond Street
 Worcester, MA 01615
Site Web: www.Nortonabrasives.com
Téléphone pour informations générales: 508-795-5000
Téléphone pour urgences: 508-795-5000

HMIS	
Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie	1
Réactivité	1
Protection personnelle	X

* Effets chroniques sur la santé

SECTION 2 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Benzyl alcohol	100-51-6	0 - 5 par poids	603-057-00-5
2,4,6-Tris (Dimethylaminomethyl)phenol	90-72-2	1 - 8 par poids	603-069-00-0
Neopentyl glycol diglycidyl ether	17557-23-2	0 - 6 par poids	603-094-00-7
Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether	28064-14-4	5 - 20 par poids	
Mercaptan Ppolymer	N/A	25 - 50 par poids	
Silicon dioxide	112945-52-5	4 - 10 par poids	
Titanium dioxide	13463-67-7	0 - 2 par poids	
Gamma-glycidoxypropyltrimethoxysilane	2530-83-8	0 - 2 par poids	
Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol A	25085-99-8	30 - 60 par poids	

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence: AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel. Irritant.
Voie d'exposition: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:
Yeux: Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes.
Peau: Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation: Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion: Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé: Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes: Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles: Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes: Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	Indéterminée.
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminée.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
Agent extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques d'incendie peu communs:	Une polymérisation peut survenir dans des récipients hermétiquement fermés contenant ce produit et soumis à des températures élevées, lesquels risquent alors une rupture.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocké dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE - DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX
EXPOSITIONS

Titanium dioxide :

Directives ACGIH: 10 mg/m³
TLV-TWA: 10 mg/m³

SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Pâte.
Couleur:	gris
Odeur:	Légère Odeur
Point d'ébullition:	Indéterminée.
Point de fusion:	Indéterminée.
Gravité spécifique:	1.19-1.22
Solubilité:	Insoluble
Densité de vapeur:	Indéterminée.
Pression de vapeur:	Indéterminée.
Pourcentage volatil:	négligeable < 1
Point D'Évaporation:	Indéterminée.
pH:	Indéterminée.
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	Indéterminée.
Température d'auto-inflammation:	Indéterminée.
Teneur en COV:	0 g/L

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Le chauffage de la résine au-dessus de 149°C en présence d'air peut causer une décomposition oxydante lente.
Matériaux incompatibles:	Acides minéraux ou de Lewis forts, agents oxydants forts, bases organiques et minérales fortes (particulièrement les amines aliphatiques primaires et secondaires).

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Benzyl alcohol :

Numéro RTECS:	DN3150000
Peau:	Contact avec la peau - : 10 gm/kg [Comportement - Tremblement Comportement - Faiblesse des muscles Système gastro-intestinal - Changements de structure ou du fonctionnement des glandes salivaires] Contact avec la peau - Lapin : 2000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - : 16 mg/48H Contact avec la peau - Lapin : 100 mg/24H Contact avec la peau - : 100 %
Inhalation:	Inhalation - Souris LC50: >500 mg/m ³ [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Ataxie Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] Inhalation - Rat LC50: >500 mg/m ³ [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Ataxie Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire]
Ingestion:	Orale - Souris LD50: 1360 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Rat LD50: 1230 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Excitation Comportement - Coma] Orale - Souris LD50: 1360 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Ataxie Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] Orale - Rat LD50: 1660 mg/kg [Comportement - Somnolence (activité généralement réduite) Comportement - Ataxie Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] Orale - Rat LD50: 1.5 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

2,4,6-Tris (Diméthylaminométhyl)phénol :

Numéro RTECS:	SN3500000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 50 ug/24H [grave]
Peau:	Contact avec la peau - Rat : 1280 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques

non signalés autres que la valeur de dose létale]
Contact avec la peau - Lapin : 2 mg/24H
Contact avec la peau - Lapin : 500 uL/24H
Contact avec la peau - Rat : 0.025 mL
Contact avec la peau - Rat : 0.25 mL

Ingestion: Orale - Rat LD50 : 1200 mg/kg [Nerfs périphériques et sensations - Paralyse flasque sans anesthésie (généralement blocage neuromusculaire) Poumons, thorax et respiration - Dyspnée]

Neopentyl glycol diglycidyl ether :

Numéro RTECS: TX3760000

Peau: Contact avec la peau - Souris TDLo : 9393 mg/kg/2Y-I [Effets oncogènes - Agent oncogène potentiel selon les critères RTECS Peau et phanères - Tumeurs]
Contact avec la peau - Souris TD : 11 gm/kg/3Y-I [Effets oncogènes - Agent oncogène potentiel selon les critères RTECS Peau et phanères - Tumeurs]
Contact avec la peau - Souris TD : 17 gm/kg/2Y-I [Effets oncogènes - Agent oncogène potentiel selon les critères RTECS Peau et phanères - Tumeurs]
Contact avec la peau - Souris TD : 25 gm/kg/3Y-I [Effets oncogènes - Agent oncogène potentiel selon les critères RTECS Peau et phanères - Tumeurs]

Ingestion: Orale - Rat LD50 : 4500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Titanium dioxide :

Numéro RTECS: XR2275000

Peau: Contact avec la peau - Humain : 300 ug/3D (Intermittent)

Cancérogénicité: IARC : Groupe 2B : potentiel cancérogène pour les êtres humains.

Gamma-glycidoxypropyltriméthoxysilane :

Numéro RTECS: VV4025000

Yeux: Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 100 mg [léger]

Peau: Contact avec la peau - Lapin LD50 : 3970 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Contact avec la peau - Lapin Test d'irritation ouvert: 500 mg [léger]

Ingestion: Orale - Rat LD50 : 22600 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol A :

Ingestion: Orale - Rat LD50: 11300 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.

Évolution dans l'environnement : Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

Numéro RCRA: Indéterminée.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.

Numéro ONU DOT: Ne s'applique pas

Classification de danger DOT: Ne s'applique pas

Groupe d'emballage DOT: Ne s'applique pas

Nom d'expédition IATA: non réglementé.

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Benzyl alcohol :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Massachusetts: Énuméré

Pennsylvanie: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Numéro EC: 603-057-00-5

2,4,6-Tris (Diméthylaminométhyl)phénol :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré
Numéro EC: 603-069-00-0

Neopentyl glycol diglycidyl ether :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré
Numéro EC: 603-094-00-7

Phenol, polymer with formaldehyde, glycidyl ether :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Titanium dioxide :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Massachusetts: Énuméré
Pennsylvanie: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Gamma-glycidoxypropyltrimethoxysilane :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Reaction product of epichlorohydrin & bisphenol A :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cotes SIMDUT:

Danger pour la santé selon HMIS: 2*
Danger d'incendie HMIS: 1
Réactivité selon HMIS: 1
Protection personnelle selon HMIS: X

Fiche signalétique créée le: Août 08, 2012
Fiche signalétique révisée le: Juillet 01, 2013
SDS Format:
Auteur du MSDS: Actio Corporation

Copyright© 1996-2015 Actio Corporation. Tous droits réservés.